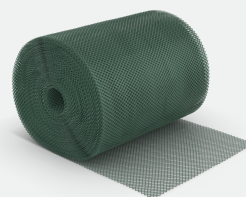


Barrière verticale anti-taupes en PEHD

Empêche les taupes du terrain voisin de se faufiler chez vous



Avantages :

- Adapté à l'utilisation de tondeuses robotisées
- Une méthode respectueuse des animaux pour protéger les pelouses contre les taupes
- Un complément idéal à la protection horizontale contre les taupes
- En PEHD résistant de 2 mm d'épaisseur

Caractéristiques :

- Empêche également les campagnols de se faufiler
- Résistant aux UV et aux intempéries
- Imputrescible

Domaines d'application :

- Terrains de football
- Pelouses
- Jardins particuliers
- Terrains de golf
- Parcs
- Parterres et bordure de terrain

Données techniques	Valeurs
N° article	26805
Largeur	0,50 m
Longueur	50,00 m
Épaisseur	env. 2 mm
Poids surfacique	480 g/m²
Largeur des mailles	13 × 13 mm

Support et préparation du support :

Le support doit être plat et régulier.

Barrière verticale anti-taupes en PEHD

Empêche les taupes du terrain voisin de se faufiler chez vous

Mise en oeuvre :

Dérouler la **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z** et la découper à l'aide d'un cutter ou d'un autre outil approprié. Les sections juxtaposées doivent se chevaucher d'environ 15 cm et être solidement fixées à l'aide de piquets de fixation carrés ou en U. Les chevauchements doivent rester parfaitement plans sur toute la longueur. La **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z** doit être recouverte d'une couche d'au moins 5 cm de terre arable afin d'éviter tout dommage lors de la scarification ultérieure.

Les gazons en rouleau peuvent être posés directement sur la **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z**. Il est toutefois recommandé d'intercaler une couche de terre arable d'environ 5 cm d'épaisseur entre le filet et le gazon.

Pour les terrains de sport, la **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z** doit être recouverte d'une couche d'au moins 10 cm de terre arable, en raison des sollicitations plus importantes que dans un usage privé.

Pour servir de barrière verticale anti-taupes en bordure de pelouse ou de surfaces adjacentes, la **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z** doit être rabattue vers le bas sur 40 à 50 cm et enfoncée dans la terre, afin que les taupes ne puissent pas se faufiler par là. Si la **Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z** rencontre un mur, elle doit être rabattue vers le bas sur environ 20 cm et le repli doit être enfoncé dans le sol. Placer des pierres dans les angles des palissades pour bloquer tout passage des taupes.

Conservation :

- Stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri des intempéries.

Indications :

- La Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z, doit être posée de manière à ne laisser aucun interstice.
- Autour des mâts de drapeau, des douilles pour étendoirs à linge ou des systèmes d'arrosage automatique, la Barrière verticale anti-taupes en PEHD blizz-z doit être positionnée autour de l'élément concerné, de manière à pouvoir la fixer à l'aide d'un serre-câble ou d'un collier de serrage en acier inoxydable afin d'empêcher tout passage.
- Si la barrière est posée uniquement à l'horizontal, les taupes provenant de la propriété voisine pourront tout de même s'introduire dans votre jardin. La taille des mailles de cette barrière, empêche généralement toute taupinière de se former.

Cette fiche technique se base sur des valeurs empiriques et sert à titre informatif. Toutes les valeurs indiquées constituent des indications générales basées sur notre expérience et nos essais mais ne répondent pas à tous les cas d'application pratique. Elles ne sauraient servir de base à exigence de réparations. En cas de doute, procéder à des essais personnels ou demander un conseil technique. La qualité du travail dépend de la compétence de l'utilisateur dans l'évaluation du chantier et de l'utilisation du produit. La présente édition de cette fiche technique annule et remplace les précédentes. Édition du : 24.07.2026